



Budget Participatif de Paris Centre

Commission de sélection des projets

Mercredi 29 mai 2024

**À PARIS CENTRE,
LES IDÉES
DES UNS FONT
LE BONHEUR
DES AUTRES.**

Calendrier du Budget Participatif 2024

- **Du 16 janvier au 5 février** : Dépôt des projets sur la plateforme decider.paris.fr
- **Jusqu'au 16 février** : Etudes de recevabilité des projets par le Bureau des Initiatives Citoyennes selon quatre critères : Intérêt général - Champ de compétence de la Ville – Dépense d'investissement (avec coût de fonctionnement nul ou très faible) - Projet déposé par un parisien ou une parisienne
Non recevable à l'édition 2024 : projets d'aménagements situés dans un périmètre qui a fait ou fera l'objet d'une concertation « Embellir votre Quartier » + projets d'aménagements lourds + parcours culturels, plaques etc...
- **Du 19 février au 24 mars** : Ateliers
- **Du 19 février au 10 mai** : Etudes de faisabilité et chiffrage des projets par les services techniques de la Ville de Paris
- **29 mai** : Commission de sélection des projets d'arrondissement qui seront soumis au vote de septembre
- **Du 5 septembre au 24 septembre** : Vote du budget participatif par les Parisiens sur decider.paris.fr ou sur bulletin papier
- **Fin septembre** : Dépouillement du vote
- **Début octobre** : Annonce des résultats

Chiffres clés

Paris

- **1389** propositions ont été déposées en 2024 sur la plateforme de dépôt de projets (**1240** projets localisés et **149** projets pour Paris)
- **742** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique et **647** projets étaient non recevables

Paris Centre

- **71** projets déposés pour Paris Centre
- **23** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique
- **48** projets étaient non recevables dont **13** relevaient de la démarche « Embellir votre quartier »
- **2** ateliers /échange avec des porteurs qui ont abouti à une nouvelle écriture des projets
- **16** projets réalisables proposés à la commission (avant potentiels regroupements)

L'enveloppe du Budget Participatif 2024 de Paris Centre est de 2 450 000 €

**Projets ayant reçu un
« avis favorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

J-INST 000083 - **Restaurer l'Oratoire du Louvre - 160 rue de Rivoli**

Proposition déposée par Gustave : « Restaurer la galerie du 160 rue de Rivoli, en face du musée du Louvre, qui est noire de pollution. Construit par l'architecte Victor Baltard entre 1854 et 1856 avec des matériaux provenant de la place de la Concorde, c'est une propriété de la Ville de Paris classé monument historique. Un filet de protection a été installé durant l'été 2023. Des millions de personnes passent chaque année devant cette galerie délabrée, Parisiens et touristes du monde entier. Cette galerie-terrace de la rue de Rivoli est au chevet de l'Oratoire du Louvre, ancienne chapelle royale du palais du Louvre, donné aux protestants par Napoléon Ier. Elle abrite la statue de l'Amiral Gaspard de Coligny. C'est un monument important de l'histoire de France. »

Avis des services : FAVORABLE. Restauration de la galerie avec nettoyage des façades, traitement des fissures. Coût global comprenant les études, les travaux et les prestations annexes SPS et BCT si nécessaires

Estimation budgétaire : 800 000 €

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 000122 - **Balade Culturelle à Paris Centre**

Proposition déposée par Compostelle 2000 : « L'objectif du projet est double. Valoriser un aspect du patrimoine culturel de Paris Centre par la mise en place de totems ou signalétiques le long du parcours. Relier ces éléments de patrimoine en balisant le chemin de Compostelle, premier grand itinéraire culturel européen, inscrit au patrimoine de l'humanité (UNESCO) et ouvert à tous sans distinction. [...] Ce marquage est fait dans la majorité des arrondissements. Il s'agit de l'achever avec 75 clous coquilles en bronze scellés au sol. Equipement durable, non polluant, non dangereux et sans entretien. Installation des clous en 2 demi-journées. »

Avis des services : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE

La signalisation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Paris Centre ne représente aucun problème particulier. Les parcours touristiques matérialisés par l'installation de panneaux dans l'espaces publics ne sont plus recevables au BP. Trop d'incertitude sur l'autorisation des ABF et de la DU. Par ailleurs Paris Centre bénéficie d'ores et déjà de nombreux panneaux historiques
Coût min : 4335 - pour l'installation de 85 clous à 51€TTC ce qui permettrait de baliser le chemin de la porte Saint-Martin à la rue Saint-Jacques

Estimation budgétaire : 4335 €

PROJET NON MIS AU VOTE car une partie du projet de la signalétique du chemin de Compostelle est déjà prévu d'être financée par le Conseil de quartier. La Mairie de Paris Centre décide de prendre en charge l'autre partie.

J- INST 000296 - **Une nouvelle jeunesse pour le square Georges Cain**

Proposition déposée par JeanJacques : « Un très beau square caché dans le marais, une oasis de calme et de sérénité où il fait bon s'asseoir, lire, prendre le soleil ou partager des moments privilégiés avec nos compagnons à 4 pattes ... et leurs propriétaires. Un lieu d'échanges apaisés, de convivialité .. rare dans ce quartier. Ce square mériterait un sérieux coup de peinture (réverbères, grilles, etc.). Plus particulièrement ses bancs pourraient être remis à neuf (nombreux excréments de pigeons) »

Avis des services : FAVORABLE Le jardin de quartier offre une réponse à un véritable besoin de respiration : il est souvent le seul îlot de verdure et de calme au sein du quartier. Il est le réceptacle privilégié des activités de plein air et de détente des riverains. Toutefois, leur utilisation s'est très amplement diversifiée ces dernières années. De lieux de promenade, le square de quartier est devenu un équipement polyvalent, accueillant de nouvelles pratiques sportives, des animations culturelles ou caritatives. L'augmentation de sa fréquentation et la diversité des usages ont induit une usure importante du square Georges Cain qui nécessite une rénovation.

Une rénovation des bancs ainsi que la peinture de la grille et des candélabres peuvent ainsi être mis en œuvre.

Estimation budgétaire : 40 000 € - 50 000 €

PROJET MIS AU VOTE (50 000 €)

J- INST 000316 - **Mesurer la pollution sonore dans nos rues**

Proposition déposée par le CQ Halles-Beaubourg-Montorgueil: «Le niveau sonore nocturne de nombreuses rues incommode de nombreux riverains. Une étude CREDOC/Bruitparif (juin 2022) montre que les Parisiens sont désormais plus gênés par les bruits des personnes que par les bruits de la circulation. Le trafic routier n'est plus la première source de gêne pour les nuisances sonores dans l'environnement extérieur. Un diagnostic du quartier par BruitParif en 2022 a alerté sur l'impact de santé publique : en considérant les bruits dits récréatifs, 52% de la population du quartier est exposée de nuit à des niveaux de bruit nocifs pour la santé. L'action publique peut avoir un effet bénéfique pour améliorer l'environnement sonore dans des secteurs d'activités récréatives, tout en préservant l'activité économique comme le montre le capteur Place SainteCatherine.

Ce projet propose d'y installer 5 à 10 capteurs. Les données de ces capteurs seront importantes dans les secteurs dense en activités récréatives. »

Avis des services : FAVORABLE. Avis favorable de faisabilité rendu sur la pose.

Estimation budgétaire : 55 000 – 110 000

PROJET NON MIS AU VOTE car le projet nécessite un budget de fonctionnement pour sa mise en œuvre, ce qui n'est pas recevable au Budget Participatif

J- INST 000404 - **Restauration du buffet Baltard des grandes orgues de Saint-Eustache**

Proposition déposée par : « L'année 2024 commémore les 150 ans de la mort de Victor Baltard, architecte phare de la Ville de Paris, connu pour les anciens pavillons des Halles et la restauration de l'église Saint-Eustache suite à l'incendie de 1844. Le buffet des grandes orgues a été dessiné par Baltard en reprenant des éléments architecturaux de l'église. Haut de 18 mètres, il est considéré dans le monde comme l'une des plus belles réalisations du genre. Après 170 ans, les grands tuyaux de façade s'affaissent sous leur propre poids et menacent de se décrocher. Cette action s'intégrerait dans le projet de restauration globale des grandes orgues, elle permettrait de redonner son éclat d'origine à ce monumental buffet, emblème de l'église. L'orgue est en effet un acteur incontournable de ce lieu, utilisé pour les offices et les nombreux concerts faisant appel à toutes formes d'expression artistique. Tous les dimanches à 17h, les auditions d'orgue gratuites rassemblent plus de 33 000 auditeurs par an. »

Avis des services : **FAVORABLE**, L'estimation comprend la mise en place des échafaudages, le nettoyage, la dépose d'éléments et leur restauration en atelier, puis leur repose. Il s'agit d'un chiffrage pour une restauration partielle de l'orgue. Le coût global de la restauration est estimé à 2 640 000 € (toutes dépenses confondues, y compris revalorisation, maîtrise d'œuvre...). Le plan de financement prévoit différents financeurs dont du mécénat. Le projet proposé au budget participatif consiste à participer à cette restauration globale. Il est difficile de dire spécifiquement ce qui serait fait pour 500.000 €. Mais cela correspond au coût de nettoyage des tuyauteries en atelier et sur site.

Estimation budgétaire : 500 000€

PROJET MIS AU VOTE



J- INST 000473 - **Réhabiliter la façade de l'Église Saint-Nicolas-des-Champs**

Proposition déposée par Nicolas Jean Robert: « La façade de l'église Saint-Nicolas-des-Champs nécessite urgemment nos soins ! Ce magnifique patrimoine de notre quartier tombe en décrépitude, noirci par la pollution. Le fronton et ses statues décapitées font de la peine, il faut agir.»

Avis des services : **FAVORABLE.** Selon étude de 1999 actualisée.

Estimation budgétaire : **2 000 000 €**

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 000568 - **Des jeux pour enfants sur les quais de Seine !**

Proposition déposée par Julie: « Les quais de Seine sont un lieu de balade incontournable des familles parisiennes. Les rares jeux existants sont sans cesse détériorés (balançoires hors d'usage, parcours de tronc d'arbres totalement délabré et dangereux), salis (mégots de cigarettes, canettes, bris de verre) et rendus inaccessibles aux enfants. Il faut rénover et créer des jeux pour enfants sur les quais de Seine, par exemple en étendant et de rénovant l'aire de jeux du jardin Federico Garcia Lorca, et en l'isolant mieux du flux des usagers pour que les enfants soient mieux accueillis et puissent jouer en toute sécurité.»

Avis des services : FAVORABLE, Rénover et développer l'offre de jeux du square, tel est l'objectif de la proposition qui souhaite répondre aux attentes d'un public très divers : jeunes enfants, adolescents, familles... Il est proposé de rénover entièrement l'aire de jeux et de compléter l'offre mise à disposition. L'aire de jeux pourra ainsi être clôturée par une clôture basse en bois. Elle sera de préférence inclusive. Le jardin s'embellira ainsi d'une nouvelle aire de jeux entièrement rénovée et adaptée aux attentes des jeunes Parisiens du quartier.

Estimation budgétaire : 100 000 € - 200 000€

En attente d'information de la Direction de la Jeunesse et des Sports qui prévoit la rénovation de certains jeux. Selon le programme envisagé, s'il reste des propositions à financer, le projet sera soumis au vote

J- INST 000612 - **Restaurons les toitures des chapelles de Saint Eustache**

Proposition déposée par Marc : « Les espaces propices à la nidification sont difficiles à trouver en ville. [...] »

L'objectif du projet serait la pose de nichoirs dans une vingtaine de jardins à pourvoir en nichoirs dans Paris Centre. Des animations co-organisées avec la Maison Paris Nature et la LPO Ile de France pour sensibiliser les habitants de Paris Centre aux diverses espèces d'oiseaux qui partagent notre quotidien. »

Avis des services : FAVORABLE, l'estimation comprend la restauration des toitures en tuiles des 5 chapelles au nord du chevet, pour un coût estimé de 500.000 €.

Coût de restauration de 500000€ par chapelle, soit pour les 5 chapelles 2500000

Estimation budgétaire : 1 000 000 € - 3 000 000 €

PROJET MIS AU VOTE

Restauration des toitures des 5 chapelles + restauration d'1 chapelle pour un montant d' 1 000 000 €

J- INST 000695 - **Végétaliser la cour de la crèche Brantôme**

Proposition déposée par le Conseil des parents de la crèche Brantôme: « Compte tenu du réchauffement climatique, les parents de la crèche se sont concertés avec le personnel pour aménager la Cour extérieure enclavée et minérale. L'équipe de la crèche a expérimenté depuis 2 ans un petit espace végétalisé dans la Cour, à destination des parents/enfants qui s'est avéré très positif. Ce projet consiste à revoir l'aménagement général de toute la Cour pour la transformer en jardin (plantation de 8 arbres en pot rotomoulé de 1m de diamètre et de 19 jardinières en bois de 1m longueur/66cm hauteur). »

Avis des services : FAVORABLE. La cour de la crèche est située sur dalle dans un ensemble immobilier construit dans les années 75. L'étanchéité est à refaire. La proposition de cour type Oasis nécessite des études préalables permettant de vérifier la portance de la structure, l'état des réseaux et divers diagnostics nécessaires au projet. L'opération comprendra une remise en état globale du sol de la cour avec reprise éventuelle de réseaux si nécessaire. Elle comportera également l'installation de jardinières et de plantations selon les possibilités de portance de la structure. L'aménagement sera calé en concertation avec le personnel de la crèche et les usagers (parents).

Estimation budgétaire : 350 000 €

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 000697 - **Des toilettes adaptées à l'école Etienne Marcel**

Proposition déposée par Association des parents d'élèves d'Etienne Marcel: « Depuis la rentrée 2021, l'école Etienne Marcel n'accueille plus d'enfants de maternelle. Les toilettes situées dans une des deux cours de l'école, néanmoins, n'ont pas été réaménagées. Elles sont équipées de cloisons basses, de cuvettes de petite taille et, chez les garçons, de petits urinoirs adaptés aux 36 ans, alors que les enfants qui les fréquentent désormais sont en CP et CE1. Leur intimité n'est plus aujourd'hui correctement préservée, ce qui pourrait, chez certains enfants, provoquer des blocages. Le projet propose de réaménager les toilettes pour qu'elles soient adaptées aux enfants d'élémentaire. Un cabinet de toilettes pourrait également adapté aux PMR avec une barre d'appui. »

Avis des services : FAVORABLE. projet réalisable avec mise en place de cloison séparatives toute hauteur idem existant pour WC des élémentaires avec en plus remplacement des cuvettes de toilettes, rehausse des lave-mains et rafraichissement du local

Estimation budgétaire : 60 000€

PROJET NON MIS AU VOTE car le projet est déjà prévu

J- INST 000799 - **Restaurer la fontaine Charlemagne**

Proposition déposée par Florence : « Au pied d'une école la fontaine est sale et recouverte d'excréments d'oiseaux : nettoyage, restauration et mise en eau »

Avis des services : **FAVORABLE**, La fontaine a fait l'objet d'une restauration de l'angelot, des vasques et d'une remise en état des installations techniques. Elle est aujourd'hui en fonctionnement. Toutefois, son encadrement et support en pierre restent à restaurer pour finaliser une rénovation complète.

Estimation budgétaire : 300 000€

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 000891 - **De l'ombre pour les élèves de St Merri / Renard !**

Proposition déposée par l'école Renard: « Les cours de récréation de l'école St Merri / Renard sont d'immenses étendue de béton sur dalles où il est impossible de planter des arbres.

Nous souhaiterions, au vu des fortes chaleurs qui commencent dès le mois d'avril et qui avec le réchauffement climatique risquent de s'aggraver, de créer des ombrières solides dans chacune des cours. En effet, il semble indispensable, de pouvoir proposer aux enfants des coins ombragés afin qu'ils puissent profiter pleinement des cours extérieures, sans mettre leur santé en danger. »

Avis des services : FAVORABLE, Réalisation de deux ombrières et une pergola en terrasse végétalisée, nécessité de faire des études de structures pouvant générées des travaux de renforcement de portance et contreventements.

Estimation budgétaire : 350 000€

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 000928 - **Rendons accessible à tous l'église St Gervais**

Proposition déposée par Marc : « L'église Saint Gervais est aujourd'hui non accessible aux personnes à mobilité réduite. ce projet vise à installer une rampe ou un ascenseur afin de permettre à tous de profiter de ce lieu. »

Avis des services : FAVORABLE.

[DVD] Statut : Avis défavorable de faisabilité (le projet d'ascenseur génère des coûts de fonctionnement)

[DAC - DECH] Statut : Avis favorable de faisabilité, avec la condition que la voirie et la DRAC acceptent le projet. Le projet consisterait à réaliser une rampe sur voirie rue des Barres et à réaliser divers travaux de mise en accessibilité à l'intérieur de l'église. Les travaux intérieurs ne soulèveront pas de sujet avec la STV et la DRAC. Sur l'accessibilité aux PMR, le projet envisagé se situe sur voirie. Mais d'autres projets pourraient être envisagés. Les études n'ont pas encore commencé. La DRAC pourrait refuser le projet pour différentes raisons , notamment d'intégration dans la façade. Ces sujets sont abordés avec la DRAC à l'issue du diagnostic réalisé par le maître d'œuvre.

Estimation budgétaire : 300 000 €

***PROJET NON MIS AU VOTE en raison de trop nombreuses incertitudes
sur sa mise en oeuvre***

J- INST 001138 - **Lieu culturel et artistique: pour une scène ouverte et accessible à tout.es!**

Proposition déposée par CERISE : « Le centre socioculturel Cerise, est idéalement situé au coeur du 2e arrdt de Paris. Il accueille des publics très divers et est reconnu pour ses espaces de parole et de convivialité. Mais sa plus grande richesse est la grande mixité culturelle des usagr.es qui par leur présence, le font vivre. Cerise accueille les projets d'habitants et des partenaires culturels et associatifs du territoire. Des expositions mensuelles sont visibles dans le Café associatif mais la programmation culturelle majeure, se trouve dans l'auditorium situé au 1er étage. Cet espace de 100 mètres carrés avec pianos, offre aux artistes tout au long de l'année, la possibilité d'y présenter leurs concerts, leurs spectacles, leurs conférences, du handidanse, etc. Ce lieu qui a 25 ans, nécessite d'être rénové via des travaux et l'achat de matériel neuf : rampe projecteurs, système de son avec sono et enceintes et vidéoprojecteur. Pour que la culture soit préservée et reste accessible à tout.es, soutenez notre projet! »

Avis des services : **FAVORABLE**, Essentiellement Achat matériel et remise au propre des murs, pas de difficultés

Estimation budgétaire : 10 000€

PROJET MIS AU VOTE

Chiffrage du projet à revoir par la direction

J- INST 001518 - Réaménagement du préau et réfectoire de l'école maternelle Saint Germain l'Auxerrois

Proposition déposée par Charline : « Les équipes et élèves de l'école Saint Germain l'Auxerrois sont en manque de place : manque de rangements facilement accessibles, manque d'un espace bibliothèque dédié, manque d'espace pour la motricité/regroupement. L'idée présentée ici serait de réaménager les espaces du réfectoire et de la salle appelée préau pour optimiser les rangements pour le matériel de motricité / jeux communs et créer un espace dédié à la bibliothèque. Nous pouvons transformer ces espaces en véritables lieux d'apprentissage et de vie scolaire. Il favorisera le bien-être des élèves en leur offrant un environnement plus fonctionnel et agréable et il contribuera également à améliorer les conditions de travail de la communauté éducative de l'école. En soutenant cette initiative, la Ville de Paris investira dans un projet répondant aux besoins concrets d'une école dynamique et engagée. Ensemble nous pouvons concrétiser cette idée et créer un environnement scolaire plus accueillant et propice à l'épanouissement de tous»

Avis des services : FAVORABLE. Avis favorable de faisabilité rangement pour préau et réfectoire avec création de mezzanine

Estimation budgétaire : 600 000 €

PROJET MIS AU VOTE

J- INST 001576 - Paresoleil de rue

Proposition déposée par Frédéric : « Les étés de plus en plus chauds que l'on nous promet à l'avenir ne doivent pas empêcher les Parisiens de profiter pleinement d'une artère populaire de Paris Centre, où l'on aime flâner et s'arrêter pour boire en terrasse. C'est pourquoi la pose de toiles d'ombrage dans la rue Montorgueil pourrait permettre de profiter de davantage de fraîcheur durant les journées de fortes chaleurs.

A l'image de ce que fait Madrid dans plusieurs de ses rues, ces toiles offriraient l'opportunité de mettre à l'ombre cette rue, sans circulation motorisée, mais où la plantation d'arbres serait difficile. Une fois ce dispositif adopté, chacun s'y attarderait sans doute plus longuement. »

Avis des services : FAVORABLE. Avis favorable de la DTEC sous réserve de l'accord de la DVD pour faire une expérimentation

Estimation budgétaire : 50 000€ - 100 000€

***PROJET NON MIS AU VOTE en raison de trop nombreuses incertitudes
sur sa mise en œuvre***

**Projets ayant reçu un
« avis défavorable »
par les services techniques
suite à l'étude de faisabilité**

J- INST 000087 - **Une cour OASIS pour les écoles Saint-Merri-Renard**

Proposition déposé par Olivier: « Les cours de récréation de cette école sont très bétonnées. Plus d'informations ici sur l'intérêt d'une cour OASIS, notamment pour le bien-être des enfants : <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>
J'ai entendu dire que ce projet posait problème en raison de la piscine se trouvant en dessous. Pour autant un aménagement oasis adapté pourrait être envisagé afin de tenir compte de cette contrainte (à partir de plantes et arbres en pots et jardinières). »

Avis des services : DÉFAVORABLE.

Avis défavorable motivé par la présence de la piscine sous la cour et la portance limitée du sol de la cour. Ce projet nécessiterait une intervention sur toute la structure portante du bâtiment. l'étanchéité a été refaite récemment et des infiltrations persistent (difficulté d'entretien global en plus)

J- INST 000209 - Parc Canin square georges CAIN

Proposition déposée par Thérèse: «Le quartier MARAIS PARIS CENTRE est un quartier où de nombreux résidents ont des chiens. A ce jour, aucun parc n'est spécifiquement dédié aux chiens de toutes tailles. Les heureux maîtres et maîtresse de chien ont la possibilité de faire jouer leur chien dans l'enceinte du square George CAIN mais avec une tolérance et en laisse seulement
La présence des chiens crée un lien social réel en ce que de nombreux enfants ou personnes âgées viennent afin de pouvoir voir évoluer les chiens, les caresser ... Accepter de créer un vrai parc canin dans l'enceinte du square Georges CAIN permettrait des liens intergénérationnels dans le quartier , avec une solidarité entre les résidents du quartier.

Avis des services : DÉFAVORABLE

Ce square paraît trop petit pour créer un espace canin clos dans son enceinte

J- INST 000800 - **Rénovation de l'îlot central et de sa statue, Place des Victoires**

Proposition déposée par Henri : «Le projet vise à rénover l'îlot central de la Place des Victoires et sa statue équestre de Louis XIV, œuvre du baron Bosio. La Place des Victoires, témoin de l'histoire de Paris, est un véritable trésor patrimonial situé entre le 1er et le 2e arrondissement. Depuis sa conception par le maréchal de La Feuillade, au XVIIe siècle, jusqu'à nos jours, elle a vu défiler les époques. La statue équestre de Louis XIV sert de repère et de point de fuite sur l'axe Avenue de l'Opéra Boulevard de Sébastopol et sur la Rue des petits champs. La dernière rénovation de la statue équestre date de 2004 et donne désormais un triste sentiment d'abandon. Il n'est plus possible de distinguer les écritures ornant son socle. L'îlot central, entre les mauvaises herbes, déchets et grilles abîmées mérite une nouvelle attention, avant que les coûts de sa restauration n'augmentent considérablement. Être lauréat du Budget participatif permettrait de redonner de l'éclat à cette place emblématique du XVIIeXVIIIe. »

Avis des services : DÉFAVORABLE.

Avis défavorable projet non recevable. L'œuvre appartient à l'Etat mais n'est plus en dépôt à la Ville, le projet ne peut donc être financé que par l'état et conduit par un ABF.

J- INST 000801 - **Un refuge pour les oiseaux**

Proposition déposée par Florence: «Des cygnes et canards ont trouvé un lieu d'accueil : la Seine/les îles.

Nous les retrouvons la nuit logeant près des voies de circulation quai haut pour les canards et quai bas pour les cygnes.

Il est important de préserver cette faune.

Je propose la création d'un lieu refuge au pied du pont de Sully où il existe un espace large et inoccupé en bord de Seine. »

Avis des services : DÉFAVORABLE

Après vérification sur site et échange avec la personne ayant proposé cette idée, l'emplacement identifié consiste en fait en une bordure pelouse située sur les quais, sans contact direct avec l'eau. La présence des cygnes et canards à cet endroit était due à la période de crue de la Seine. En temps normal, l'espace étant immédiatement à proximité de la fréquentation piétonne et circulation vélo, et sans emmarchement facilitant l'accès à l'eau pour les animaux, il n'est pas un lieu propice pour y installer un espace refuge de biodiversité. Par ailleurs, la circulation bateau étant également intense sur ce bras de la Seine, l'installation d'un radeau végétalisé ne pourrait pas convenir (vagues fragilisant à terme le radeau, peu de tranquillité, distance de sécurité nécessaire aux bateaux en cas d'accident, ...). En revanche, sachez que la Ville de Paris continue de porter et encourager des projets d'installation d'aménagements pour la faune sauvage sur la Seine (jardins flottants, radeaux végétalisés, frayères, etc.), sur des sites plus adaptés.

J- INST 000823 - **Améliorer l'aire de jeux du square Louvois**

Proposition déposée par Noémie : « Le square Louvois est un des rares squares de la zone Opéra / 4septembre / Bourse. Il possède une petite aire de jeux. Malheureusement celle-ci n'est pas de première jeunesse (on a attendu 1 an la réouverture de la partie toboggan pour pas grand chose) et ne propose pas de grande diversité de jeux pour les enfants. Je propose que des investissements soient faits pour des jeux plus modernes, plus adaptés aux différentes tranches d'âge. »

Avis des services : DÉFAVORABLE.

Cette proposition a fait l'objet d'un examen attentif. Il est apparu cependant qu'une suite positive ne peut lui être donnée car le remplacement complet de l'aire de jeux est d'ores et déjà programmé pour 2025 sur les budgets votés en investissement. L'aire de jeux du square Louvois est néanmoins exiguë. Il semble donc difficile d'envisager une aire avec des jeux pour plusieurs tranches d'âge.

J- INST 001128 - **Couverture du TEP Neuve Saint-Pierre !**

Proposition déposée par Consortium d'association (AS. Viking Club Paris) : « Acteurs associatifs, écoles, parents, jeunes du quartier Bastille et SaintPaul, nous souhaitons contribuer à un investissement pour la couverture du TEP Neuve SaintPierre : 5/7 Rue Neuve Saint Pierre 75004 Paris. En effet, durant les intempéries, le terrain devient glissant et très dangereux. Nous souhaitons contribuer à la sécurité des enfants et jeunes qui pratiquent les sports (handball, football, basketball). Une couverture permettrait d'augmenter la durée de pratique du terrain, et d'éviter et limiter les risques de blessures. De plus, une couverture dans ce centre sportif ne nécessite pas un grand investissement. De plus, la couverture favoriserait la mise en place d'action pour le handisport. Une couverture en structure légère pourra être mis en place comme pour le TEP Léon Mottot dans le 12e. »

Avis des services : DÉFAVORABLE

Opération contrainte d'un point de vue urbanisme: le TEP est collé sur des façades vitrées sur la petite largeur et donne sur des fenêtres d'habitation sur la longueur ce qui ne permettrait pas de créer une couverture sur l'intégralité de la surface du terrain

J- INST 001577 - **Passage de l'Art et de la Poésie**

Proposition déposée par Roselyne: «Le passage Molière, voie piétonne du 3e arrondissement située entre la rue SaintMartin et la rue Quincampoix, non couvert et bordé d'immeubles, a connu de récents travaux de rénovation lourde qui ont permis l'ouverture de commerces culturels, l'existence d'un nouveau pavage et l'installation de bacs à plantes, à proximité de la Maison de la Poésie. L'idée d'un projet d'art urbain ou fresque animant ses façades rafraîchies s'inscrit naturellement dans la continuité de ces travaux et lui donnerait la touche artistique qui lui manque : idéalement, le projet devra être conçu en lien avec les acteurs du passage. Le projet consiste donc à apposer des touches artistiques non oppressantes sur tous les murs intérieurs du passage. S'il fallait prioriser des murs, il est souhaité d'intervenir artistiquement sur les deux endroits qui ont une visibilité totale des habitants et des visiteurs : les deux murs situés à l'entrée et à la sortie du passage (les porches). »

Avis des services : DÉFAVORABLE, Le passage Molière est un lieu historique de la ville de Paris qui ne dispose pas d'espaces suffisants à la réalisation d'une œuvre qui viendrait par ailleurs contrarier l'unité esthétique du passage, composé majoritairement de vitrines.